

Charte du Hub Synchrone technologies

Cet espace a pour objet de permettre l'échange sur les actualités de la société Synchrone technologies et du secteur de l'IT entre les membres du hub Synchrone technologies.

Sont prohibés sur cet espace de discussion, tous les propos :

- n'ayant pas de rapport avec les thèmes abordés
- à caractère calomnieux, outrancier, outrageux, diffamatoire, ordurier, injurieux, violent, raciste ou pornographique,
- incitant à la violence ou la discrimination
- appelant à commettre un crime ou un délit, faisant la propagande d'actes malveillants,
- portant atteinte aux bonnes mœurs, à l'ordre public, à l'intégrité de la personne, aux droits d'auteur et droits voisins, à la propriété intellectuelle, mais également aux droits relatifs aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée,
- portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents
- appelant au boycott ou contenant des informations de nature promotionnelle ou publicitaire
- diffusant des noms de famille, des numéros de téléphone ou des adresses e-mail non publiques sans l'autorisation des personnes ou sociétés concernées.
- diffusant des noms d'entreprises dans le but de porter préjudice à ces dernières ou à l'un de ses employés (insultes, dénonciation, etc...)
- à caractère politique

Il est également interdit de :

- publier des liens hypertextes pointant sur des sites non conformes à la législation en vigueur
- poster ou publier des messages non sollicités à caractère publicitaire (spams)
- rédiger des messages en langage SMS, seuls les commentaires lisibles et compréhensibles par tous seront publiés.

Pour répondre à ces exigences Synchrone technologies a mis en place un système de modération et se réserve le droit de ne pas publier, de supprimer ou de modifier sans préavis tout propos contraire à ces recommandations et exigences.

Vous pouvez signaler au modérateur tout message qui vous semble illégal ou illicite. Synchrone technologies examinera dans les meilleurs délais votre signalement et prendra alors les mesures appropriées.

Responsabilité

L'auteur d'un message est seul responsable de ses propos.

En cas de non respect des dispositions de cette charte de bonne conduite et des lois et réglementations en vigueur en France, l'auteur s'expose, au delà de la suppression de son message, aux sanctions civiles ou pénales prévues.